



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180328-CCPL_2018_39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018

Publication : 05/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2018
Date d'affichage : 20 mars 2018

SEANCE DU 28 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Chaptuzat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Jeanne DEBITON
Jean-Claude MOLINIER a donné pouvoir à Stéphane BARDIN
David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLERE

Absents représentés :

Gilles BOURDIER
Christelle CHAMPOMIER
Éric GOLD
Jean-Claude MOLINIER
David MOURNET
Jean-Claude PAPUT
François-Xavier PERRAUD

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : M. Stéphane CHABANON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2018-39 : COTISATIONS 2018

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Monsieur le Président présente le tableau des appels à cotisation pour l'année 2018.

Associations ou agences	Cotisations 2018
ADIL	2 070,00 €
Adhume	22 963,00 €
CRAIG	2 070,49 €
Mission locale Riom-Combraille	19 311,00 €
Mission locale Thiers	6 119,11 €
ADIT	3 000,00 €
AGSGV	1 271,64 €
C.A.U.E.	2 119,40 €
A.M.F.	989,57 €
A.D.C.F.	2 225,37 €
Office de tourisme Riom Limagne	80 000,00 €
ARDTA	-€
Initiative Riom	3 814,92 €
CLIC de Riom Combrailles	100,00 €
Club Entreprises et territoires	180,00 €
CNAS	8 815,00 €
Cap rural	144,00 €
Total	155 193,50 €

Organismes de regroupement	Cotisation 2018
Métropole Clermont Vichy Auvergne	12 000,00 €
Pays de Vichy-Auvergne	9 428,00 €
Total	21 428,00 €

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité absolue des membres présents et représentés :

- de valider les cotisations pour l'année 2018 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2018 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

POUR : 36

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

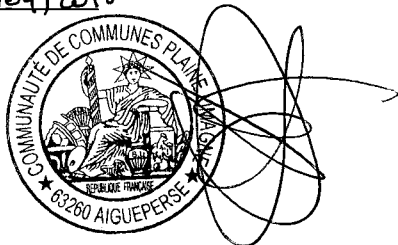
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 05/04/2018

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

